

Inside Secure

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

PricewaterhouseCoopers Audit, 63 rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat
aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2
510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR
76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon,
Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Expertea Audit
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Aix-Bastia
60 bd Jean LABRO, 13016 Marseille

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Experte Audit
60 boulevard Jean Labro
13106 Marseille

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'assemblée générale
Inside Secure
Rue de la Carrière de Bachasson
13590 Meyreuil

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Inside Secure relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes consolidés sont les suivants : Rapport sur les informations

financières pro forma, rapport sur les estimations de bénéfices, rapports prévus par la réglementation dans le cadre des émissions d'instruments de dette et de capitaux propres, et travaux de due diligences financière pour les besoins des banques dans le cadre du financement de l'acquisition de Verimatrix.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Reconnaissance du revenu

Risque identifié :

Inside Secure commercialise des logiciels, des éléments de propriété intellectuelle et des services. Les principes comptables relatifs à chaque type de revenu sont décrits dans la note 2.21 des états financiers consolidés.

Compte tenu du caractère immatériel des biens et services vendus, les contrôles relatifs à la preuve de leur transfert au client, et de manière générale de séparation des exercices, pourraient être plus facilement contournés ou défaillants. Par conséquent, nous considérons qu'il existe un risque que le revenu soit comptabilisé à tort ou sur une période comptable inappropriée.

Le chiffre d'affaires représente également un poste significatif du compte de résultat consolidé : en l'absence de coût des ventes associé, une erreur de comptabilisation du revenu a un impact direct et total sur le résultat net de la période.

Nous avons donc considéré la reconnaissance du revenu comme un point clé d'audit en raison de l'importance de cet agrégat dans les états financiers et de la sensibilité de cette information dans la communication financière d'Inside Secure.

Notre réponse :

Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité des contrôles relatifs au processus de reconnaissance du revenu mis en place par Inside Secure afin d'apprécier s'ils permettent de prévenir des ajustements significatifs.

Nous avons testé un échantillon de transactions pour chaque type de revenu en examinant les contrats, factures, paiements clients, confirmations internes des informations de téléchargement de licences envoyées au client, preuves d'acceptation du client (uniquement lorsque prévue au contrat) ainsi que les confirmations périodiques des clients dans le cas des redevances de licences, afin de vérifier que les revenus ont été comptabilisés conformément aux principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés.

Nous avons testé les transactions effectuées à des dates proches de part et d'autre de la clôture afin de vérifier que le chiffre d'affaires a été comptabilisé sur le bon exercice.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues par Inside Secure pour les revenus provenant de redevances variables, par :

- Entretien avec les opérationnels et la direction financière afin de comprendre le processus de remontée et de validation des informations commerciales détenues par la direction commerciale ;
- Contrôle des modèles d'estimations retenues (pertinence et exactitude du calcul) ;
- Comparaison des estimations avec les montants réels facturés sur le trimestre suivant (à réception de la confirmation client) sur un échantillon de transactions.

Nous avons demandé des confirmations de soldes/transactions aux clients les plus significatifs ; nous avons rapproché les réponses aux confirmations reçues avec la comptabilité pour vérifier notamment l'exactitude du chiffre d'affaires comptabilisé et sa comptabilisation sur le bon exercice.

Evaluation des écarts d'acquisition

Risque identifié :

Dans le cadre de son développement, Inside Secure a été amené à réaliser des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition. Ces écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis.

Chaque année, la direction veille à ce que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition (29 530 milliers de dollars), ne soit pas supérieure à leur valeur recouvrable et qu'elle ne présente pas de risque de perte de valeur. Les détails des hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et l'analyse de sensibilité effectuée sont présentés dans la note 4 (c).

La valeur recouvrable est basée sur des projections de trésorerie. En raison de sa taille, du nombre limité de ses clients et de la nature de ses activités, il peut être difficile pour Inside Secure de faire des projections fiables et les données réelles peuvent différer significativement des objectifs fixés (la variation de l'hypothèse de chiffre d'affaires pour un client donné peut avoir un impact significatif sur les projections globales).

Nous avons donc considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé d'audit dans la mesure où valeur recouvrable repose fortement sur le jugement de la direction.

Notre réponse :

Nous avons effectué un examen critique de la mise en œuvre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Nous avons notamment :

- Apprécié la fiabilité du processus d'estimations en examinant le processus budgétaire et les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- Évalué la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction présentées au conseil d'administration dans le cadre du processus budgétaire ;
- Apprécié la cohérence des hypothèses principales identifiées par comparaison avec les

performances passées d'Inside Secure ;

- Analysé la sensibilité de la valeur recouvrable aux hypothèses principales ;
- Apprécié le caractère raisonnable du taux d'actualisation appliqué en relation avec le taux de rémunération que les acteurs du marché exigeraient actuellement de cette activité (procédure effectuée par notre service d'évaluation).

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Inside Secure par votre assemblée générale du 10 juin 2007 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 14 juin 2017 pour le cabinet Experte Audit.

Au 31 décembre 2018, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 12^{ème} année de sa mission sans interruption (dont 6 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé) et le cabinet Experte Audit était dans la 2^{ème} année de sa mission.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Marseille, le 30 avril 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Didier Cavanié

Experte Audit



Jérôme Magnan

Compte de résultat consolidé

En milliers de dollars	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2018	2017
Chiffre d'affaires	7	42 080	38 816
Coût des ventes		(2 431)	(3 262)
Marge brute		39 649	35 554
Frais de recherche et développement	23	(16 660)	(12 674)
Frais commerciaux et de marketing		(13 821)	(12 608)
Frais généraux et administratifs		(7 275)	(7 270)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	24	(663)	(1 357)
Résultat opérationnel		1 230	1 645
Coût de l'endettement financier net	27	(1 217)	(975)
Autres produits et charges financiers	27	4 397	(904)
Résultat avant impôts		4 410	(234)
Produit / (charge) d'impôts sur le résultat	28	(992)	(564)
Résultat net des activités poursuivies		3 418	(798)
Résultat net des activités non poursuivies		-	(278)
Résultat net consolidé		3 418	(1 076)
Résultat revenant aux :			
Actionnaires de la Société		3 418	(1 076)
Intérêts non contrôlés		-	-
Résultat par action :	29		
Résultat net par action		0,08	(0,02)
Résultat net dilué par action		0,03	(0,02)
Résultat net des activités poursuivies par action		n.a.	(0,02)
Résultat net dilué des activités poursuivies par action		n.a.	(0,02)
Résultat net des activités non poursuivies par action		n.a.	(0,01)
Résultat net dilué des activités non poursuivies par action		n.a.	(0,01)

Etat du résultat global consolidé

En milliers de dollars	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Résultat net	3 418	(1 076)
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	13	(6)
Éléments du résultat global non recyclables au compte de résultat	13	(6)
Couverture des flux de trésorerie	(293)	315
Différences de conversion	(40)	(165)
Éléments du résultat global recyclables au compte de résultat	(333)	150
Autres éléments du résultat global	(320)	145
Total du résultat global	3 098	(931)
Résultat global revenant aux		
Actionnaires de la Société	3 098	(931)
Intérêts non contrôlant	-	-
Total du résultat global	3 098	(931)

Bilan Consolidé – Actif

En milliers de dollars	Note	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Goodwill	8	29 530	29 563
Immobilisations incorporelles	9	5 896	8 478
Immobilisations corporelles		1 185	1 269
Autres actifs non courants	13	5 668	1 676
Total des actifs non courants		42 279	40 986
Stocks		34	219
Clients et comptes rattachés	12	10 496	15 531
Autres actifs courants	13	4 303	3 390
Instruments financiers dérivés actifs	11	28	215
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	47 381	45 874
Total des actifs courants		62 242	65 230
Total de l'actif		104 521	106 216

Bilan Consolidé – Passif

En milliers de dollars	Note	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Capital	15	22 504	22 056
Primes d'émission	15	227 760	228 209
Autres réserves	17	13 581	13 385
Report à nouveau	17	(196 814)	(195 738)
Résultat	17	3 418	(1 076)
Capitaux propres part du Groupe		70 449	66 836
Intérêts non contrôlants		-	-
Total des capitaux propres		70 449	66 836
Instruments dérivés	11	790	4 759
Obligations convertibles	19	14 208	13 970
Dettes financières	19	399	575
Autres dettes	5	2 000	3 000
Provisions pour autres passifs	21	166	284
Total des passifs non courants		17 563	22 589
Instruments dérivés passifs	11	14	-
Fournisseurs et dettes rattachées	18	9 003	8 779
Dettes financières	19	154	382
Provisions pour autres passifs	21	3 602	4 084
Produits constatés d'avance	22	3 737	3 547
Total des passifs courants		16 510	16 791
Total du passif		34 073	39 380
Total du passif et des capitaux propres		104 521	106 216

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers de dollars	Part du Groupe				Total	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
	Capital	Primes d'émission	Autres réserves	Report à nouveau et résultat			
Au 1er janvier 2017	22 023	228 029	12 493	(198 875)	63 670	-	63 670
Première application de IFRS 15 (voir note 2.1.2)	-	-	-	3 137	3 137	-	3 137
Résultat de l'exercice	-	-	-	(1 076)	(1 076)	-	(1 076)
Autres éléments du résultat global	-	-	145	-	145	-	145
Paiements fondés sur des actions	-	-	520	-	520	-	520
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions	32	180	-	-	212	-	212
Actions propres	-	-	227	-	227	-	227
Au 31 décembre 2017	22 055	228 209	13 385	(196 814)	66 835	-	66 835
Au 1er janvier 2018	22 055	228 209	13 385	(196 814)	66 835	-	66 835
Résultat de l'exercice	-	-	-	3 418	3 418	-	3 418
Autres éléments du résultat global	-	-	(320)	-	(320)	-	(320)
Paiements fondés sur des actions	-	-	710	-	710	-	710
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions	449	(449)	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	(195)	-	(195)	-	(195)
Au 31 décembre 2018	22 504	227 760	13 581	(193 396)	70 449	-	70 449

Tableau consolidé des flux de trésorerie

En milliers de dollars	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2018	2017
Résultat net consolidé		3 418	(1 076)
Elimination des éléments sans incidence de trésorerie :			
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	9	2 542	3 292
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (Reprises) / Dotations aux provisions pour clients douteux, nettes	12	(91)	78
Résultat financier		(3 180)	1 879
Résultat sur cessions d'actifs		38	-
Charges liées aux paiements fondés sur des actions		710	520
Variations de la provision pour engagements de retraite		23	(172)
Charge d'impôts sur le résultat		992	564
Reprise de provision relative au complément de prix SMI	5, 2	(1 000)	-
Variations des provisions pour risques	21	(527)	(131)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité hors variation du besoin en fonds de roulement		3 268	5 148
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks		185	(154)
Clients et comptes rattachés	12	496	(2 251)
Autres créances	13	594	(648)
Crédit d'impôt recherche et subventions	13	311	2 392
Fournisseurs et dettes rattachées	18	(135)	(1 312)
Autres dettes		(865)	(2 086)
Flux nets générés par les opérations non poursuivies		-	2 500
Flux nets de trésorerie absorbés par le besoin en fonds de roulement		586	(1 559)
Flux de trésorerie générés par l'activité		3 854	3 589
Intérêts reçus / (payés)		(292)	(579)
Impôts sur le résultat payés		(782)	(533)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		2 780	2 477
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Encaissements liés à la cession de l'activité semi-conducteur		-	11 202
Acquisition d'activités, nette de la trésorerie acquise - Meontrust	5	-	(4 814)
Acquisition d'activités, nette de la trésorerie acquise - SMI	5	-	(7 000)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(303)	(250)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	9	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(303)	(862)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Produits des opérations sur le capital	16	-	212
Remboursement d'emprunt	19	(396)	-
Emprunt obligataire convertible en actions (OCEANE)	19	-	17 260
Avances remboursables	19	-	(250)
Frais de transaction liés à la levée de dette ou aux opérations sur le capital	1	(582)	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(978)	17 222
Variation de trésorerie nette		1 499	18 837
Trésorerie disponible à l'ouverture		45 874	27 081
Effet des variations des cours de change		8	(44)
Trésorerie disponible à la clôture		47 381	45 874

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations générales et événements significatifs de la période

Inside Secure (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») conçoit, développe et commercialise des logiciels et des composants de propriété intellectuelle dédiés à la sécurité des contenus, des transactions et de l'identité numérique.

Les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé Euronext à Paris sous le code Isin FR0010291245.

La Société est une société anonyme à conseil d'administration. Son siège social se situe à l'Arteparc Bachasson, rue de la carrière de Bachasson à Meyreuil (13590), France.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Société le 5 mars 2019.

Acquisition de Verimatrix après la clôture en février 2019

Le 28 février 2019, Inside Secure a finalisé l'acquisition de la société Verimatrix, Inc.

Verimatrix qui emploie plus de 300 personnes dans 20 pays et dont le siège social est à San Diego, Californie, est un leader mondial indépendant de la sécurité logicielle pour les services vidéo auxquels font confiance tous les principaux propriétaires de contenus pour l'industrie du Divertissement.

Verimatrix a réalisé un chiffre d'affaires de 82,1 millions de dollars et 15,6 millions de dollars d'EBITDA sur la période des douze mois se terminant le 31 décembre 2018.

A la réalisation de l'opération, Inside Secure a versé un montant 138,1 millions de dollars en numéraire pour l'acquisition de 100% des actions de Verimatrix. Par ailleurs, un montant additionnel de 9,8 millions de dollars a été mis sous séquestre pour couvrir (i) les ajustements post-closing éventuels et (ii) un complément de prix, estimé à 8 millions de dollars, dont le montant définitif sera connu au deuxième trimestre de 2019 après la finalisation de l'audit des résultats annuels de Verimatrix.

L'opération a été financée par la combinaison de l'utilisation d'une partie de la trésorerie disponible d'Inside Secure (pour un montant de 37 millions de dollars, hors les dépenses et honoraires liés à l'acquisition), la mise en place d'une dette privée auprès d'Apera Capital (d'un montant de 54 millions de dollars) et un renforcement des fonds propres réalisé en janvier 2019 composé d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant brut de 22,5 millions d'euros et de l'émission réservée au fonds One Equity Partners (« OEP ») d'obligations remboursables en actions pour 30 millions d'euros.

Obligations convertibles en actions Inside Secure émises en 2017

Afin de renforcer sa capacité à financer des projets d'acquisition, la Société avait émis le 29 juin et le 5 septembre 2017 des obligations convertibles en actions Inside Secure nouvelles ou existantes (OCEANE) pour un montant total de 17,5 millions de dollars nets de frais (voir note 19).

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC, tels qu'adoptés par l'Union Européenne. Les IFRS sont disponibles sur le site web de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés (contrats à terme et options) et des obligations remboursables en actions détenues qui sont évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction du Groupe est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 4.

2.1.1 Devise de présentation

Conformément au paragraphe 38 de la norme IAS 21, le Groupe a retenu le dollar américain (ci-après « dollar US » ou « dollar » ou « \$ ») pour la présentation de ses états financiers consolidés. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle d'Inside Secure, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions. C'est également la monnaie principalement utilisée pour les transactions au sein du Groupe.

Les taux de conversion du dollar vers l'euro, principale devise utilisée dans le Groupe après le dollar, sur les exercices 2018 et 2017 sont les suivants :

Dollar / euro	2018	2017
Taux de clôture	1,1450	1,1993
Taux moyens	1,1815	1,1293

2.1.2 Application des nouvelles normes et amendements aux normes publiées

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2017, à l'exception des éléments ci-dessous.

Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018

- IFRS 9, Instruments financiers – Classification des actifs et passifs financiers

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers » d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018.

Cette norme remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » ainsi que les différentes interprétations existantes et introduit de nouvelles dispositions quant à la classification, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers ainsi que de nouveaux principes en matière de comptabilité de couverture.

Elle introduit notamment :

- une nouvelle classification des instruments financiers, fondée sur le modèle de gestion et les caractéristiques contractuelles des instruments financiers :

- les actifs et passifs financiers du Groupe, hors créances commerciales, ne sont pas impactés par les changements apportés par IFRS 9 en matière de classification et d'évaluation.
- un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers, fondé sur les pertes de crédit attendues, en remplacement du modèle jusqu'alors basé sur les pertes avérées :
 - la nouvelle méthode de dépréciation des actifs financiers, y compris créances commerciales, entraîne un impact au 1^{er} janvier 2018 qui n'a pas été comptabilisé par le Groupe dans les capitaux propres d'ouverture en raison de son caractère non-significatif.
- de nouveaux principes en matière de comptabilité de couverture privilégiant une analyse « économique » des couvertures mises en place visant ainsi à mettre en concordance la comptabilité et la politique de gestion des risques menée par le Groupe :
 - Ce dernier volet est optionnel. Le Groupe a décidé de l'appliquer au 1^{er} janvier 2018. Toutefois, la nouvelle méthode de comptabilité de couverture est sans impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Les incidences des principaux changements de méthodes comptables résultant de l'application d'IFRS 9 sont par conséquent non significatifs sur les états financiers consolidés du Groupe.

- IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Pour mémoire, et comme présenté dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2017, le Groupe avait choisi d'appliquer par anticipation la norme IFRS 15 au 1^{er} janvier 2017 selon la méthode rétrospective. L'impact de la première application sur le bilan au 1^{er} janvier 2017 avait été présenté dans les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2017.

Aucune des mesures de simplification proposées par la norme et relatives à la transition n'avait été retenue par la Société.

- IFRS 16, Contrats de location – Application obligatoire au 1^{er} janvier 2019

L'analyse des impacts liés à la norme IFRS 16 n'a pas encore été menée par le Groupe. Pour rappel, au 31 décembre 2018, le montant des engagements liés aux contrats de locations était de 2 421 millions de dollars (3 765 millions de dollars au 31 décembre 2017).

2.2 Consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) que le Groupe contrôle. Le contrôle du Groupe est caractérisé par les trois éléments suivants :

- pouvoir sur l'autre entité ;
- exposition, ou droits à des rendements variables de cette autre entité ;
- capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter les rendements.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition, y compris la juste valeur des ajustements éventuels de prix. Les ajustements éventuels de prix ultérieurs au délai d'affectation de 12 mois après la date d'acquisition sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture en

contrepartie du compte de résultat. Les frais accessoires liés aux acquisitions sont enregistrés en charges de la période sur la ligne « Autres produits / (charges) opérationnels, nets ». L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Le Groupe n'a pas d'intérêts minoritaires ni de participations significatives dans une entité nécessitant le traitement en mise en équivalence.

2.3 Information sectorielle

Le Groupe n'a qu'une seule activité cœur de métier. Par conséquent, la performance du Groupe est analysée par les décideurs opérationnels au niveau consolidé en considérant un seul secteur opérationnel. Les décideurs opérationnels sont les membres du Direction Générale, en charge de l'élaboration des décisions stratégiques. La Direction Générale est composée de cadres dirigeants du Groupe.

2.4 Conversion des opérations en devises

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars US, monnaie fonctionnelle de la Société et monnaie de présentation du Groupe.

(b) Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sur la ligne "Produits / (charges) financiers, nets".

Les pertes et gains de change relatifs aux écarts de change réalisés sur des transactions à caractère opérationnels dénouées sur l'exercice ainsi que l'impact de la réévaluation au taux de clôture des actifs et passifs d'exploitation libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle des sociétés consolidées sont comptabilisés en résultat opérationnel.

Les pertes et gains de change relatifs à des opérations à caractère financier dénouées sur l'exercice ainsi que l'impact de la réévaluation en dollar US au taux de clôture de la trésorerie libellée en euros sont comptabilisés en résultat financier.

(c) Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe, dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque poste du compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens, sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux

- dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions ; et
- toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sur la ligne “Différences de conversion”.

2.5 Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers, notamment les immobilisations corporelles et incorporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, les actifs non financiers à l'exception de certaines immobilisations incorporelles dédiées à des produits spécifiques (voir note 2.8), sont regroupés dans une unité génératrice de trésorerie unique qui représente le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

2.6 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale associée à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill attaché à l'entité cédée.

Les goodwill sont affectés à l'unité génératrice de trésorerie unique aux fins de réaliser le test de dépréciation.

(b) Redevances de licences de propriété intellectuelle

Les redevances de licences de propriété intellectuelle immobilisées correspondent aux licences qui ont été transférées au Groupe dans le cadre d'acquisitions et représentent les redevances à percevoir au titre de technologies développées et licenciées antérieurement à la date du transfert. Le portefeuille de redevances de licences de propriété intellectuelle à percevoir est reconnu comme un actif incorporel dans la mesure où l'effort commercial et technologique a été réalisé par l'entité acquise avant le regroupement. Cet actif incorporel est amorti au compte de résultat sur la ligne « Coût des ventes » ou « Recherche et développement » selon l'existence ou non d'une activité commerciale à la date d'acquisition.

(c) Technologies brevetées acquises

Les technologies brevetées acquises sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Chaque technologie dédiée à un produit spécifique est individuellement soumise à un test de dépréciation basé sur les ventes projetées du produit correspondant lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de sa valeur comptable est mise en doute. Lorsqu'une technologie ne peut être associée à un produit spécifique, l'unité génératrice de trésorerie utilisée pour les tests de dépréciation est le secteur d'activité utilisant cette technologie. Lorsqu'une technologie brevetée acquise n'est plus utilisée, la valeur brute correspondante et l'amortissement cumulé sont sortis de l'actif.

Les technologies brevetées acquises sont amorties au compte de résultat sur la ligne « Coût des ventes » ou « Recherche et développement » selon l'existence ou non d'une activité commerciale à la date d'acquisition.

(d) Relations commerciales

Les relations commerciales ont été acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (voir note 5). Elles sont reconnues à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont amorties ultérieurement de façon linéaire en fonction du calendrier des flux de trésorerie projetés des contrats sur leur durée d'utilité estimée.

(e) Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts supportés dans le but d'acquérir et de mettre en service les logiciels concernés. Ces logiciels inscrits à l'actif incluent ceux repris dans le cadre de regroupements d'entreprises. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

Les coûts associés au développement et à la maintenance des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

(f) Recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les coûts correspondants aux développements de projets – conception et tests de solutions nouvelles ou améliorées – sont reconnus en actif incorporel lorsque les critères suivants sont remplis :

- Le Groupe a l'intention, la capacité financière et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme.
- Le Groupe dispose des ressources nécessaires afin de terminer la mise au point du développement et d'utiliser ou de commercialiser le produit développé.
- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux produits développés aillent au Groupe.
- Les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle pendant son développement peuvent être mesurées de façon fiable.

Les dépenses de développement qui ne respectent pas ces critères sont reconnues en charges de l'exercice.

2.7 Immobilisations corporelles

Le Groupe occupe des locaux en France, en Europe, en Asie et aux Etats-Unis dans le cadre de contrats de location simple.

Le mobilier et matériel administratif correspond aux équipements informatiques et à l'agencement des bureaux.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs.

Les frais de réparations et d'entretien sont constatés en charges au cours de l'exercice au fur et à mesure des dépenses encourues.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire afin de ramener le coût des actifs à leurs valeurs résiduelles sur leurs durées d'utilité estimées comme suit :

Installations et agencements	5 à 15 ans
Matériels informatiques	1 à 3 ans
Matériels de laboratoire et R&D	1 à 5 ans
Mobilier et matériels administratifs	3 à 8 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé et sont comptabilisés au compte de résultat dans la ligne "Autres produits / (charges) opérationnels, nets".

2.8 Dépréciation des actifs non courants

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. En dehors du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le Groupe est organisé autour d'une seule division opérationnelle, (voir note 6) et a déterminé que cette division représente une UGT pour les besoins de la réalisation des tests de dépréciation des actifs non courants.

Indices de perte de valeur

Le Groupe suit régulièrement l'évolution de ses résultats par rapport à ses prévisionnels pour l'ensemble de son activité. Il suit également les indicateurs économiques. Ces éléments constituent le cas échéant des indices de perte de valeur.

Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Au cas particulier, les actifs non courants sont testés sur la base de leur valeur d'utilité. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, un calcul de juste valeur est réalisé afin de déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

La valeur d'utilité de l'activité est fondée sur une projection des flux de trésorerie estimés actualisés tenant compte des risques spécifiques à la nature technologique de l'activité du Groupe.

Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les « Autres produits/ (charges) opérationnelles, nets ».

A l'exception des goodwill, une perte de valeur comptabilisée les années précédentes peut être reprise mais uniquement s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

2.9 Actifs financiers

2.9.1 Classification et évolution

Le Groupe distingue ses actifs financiers en deux catégories :

- les instruments de dettes : un actif financier qui peut être de la trésorerie, un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, ou un droit contractuel d'échanger des actifs ou passifs financiers avec une autre entité dans des conditions potentiellement favorables ;
- les instruments de capitaux propres : un actif financier qui est tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs

Instruments de dettes

A partir du 1^{er} janvier 2018, le Groupe classe les actifs financiers relatifs à des instruments de dettes selon les catégories suivantes :

- ceux qui sont évalués à la juste valeur en contrepartie soit des autres éléments du résultat global (OCI) soit du résultat ;
- ceux qui sont évalués au coût amorti.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction des modalités de gestion (business model) définies par le Groupe et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels sur la base du modèle du « prêt basique ». Cette approche de classification s'applique à tous ces actifs financiers, hors instruments de capitaux propres, y compris ceux comprenant des dérivés incorporés.

Le reclassement d'une catégorie d'actifs financiers à une autre ne sera réalisé par le Groupe que dans le cas de changement de « business model ».

Le tableau de classification des actifs financiers est présenté en note 10.

Instruments de capitaux propres

Les actifs financiers relatifs à des instruments de capitaux propres détenus (actions...) sont toujours évalués à la juste valeur par résultat, sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Dans ce dernier cas, le Groupe peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (JVOCI), sans possibilité de recyclage par résultat.

Les actifs classés dans cette dernière catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation.

2.9.2 Dépréciation

Le modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers, notamment des créances commerciales, est basé sur le modèle des pertes de crédit attendues. Ce nouveau modèle s'applique aux

actifs évalués au cout amorti ou aux actifs financiers suivant le modèle du « prêt basique » évalués à la juste valeur par OCI. Le Groupe utilise la méthode de calcul simplifiée pour les pertes de crédit attendues sur les créances commerciales. Les estimations et jugements réalisés par le Groupe pour déterminer ces pertes de crédit attendues sont basés sur l'historique de défaut connu par le Groupe, les indicateurs de marché existants ainsi que les anticipations macro-économiques disponibles à chaque fin de période. L'effet du risque du crédit au sein du Groupe n'est pas jugé significatif.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférente dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont mentionnées en note 11. Les variations du poste "Couvertures de flux de trésorerie" dans les capitaux propres sont indiquées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée en "Autres éléments du résultat global". Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'une vente prévue faisant l'objet d'une couverture se réalise).

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement constaté en résultat.

Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulé qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture et sont comptabilisés comme actifs ou passifs à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité

de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en “Produits / (charges) financiers, nets”.

Estimation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous décompose les instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan. Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- L’instrument est coté sur un marché actif (niveau 1).
- L’évaluation fait appel à des techniques de valorisation s’appuyant sur des données observables directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2).
- Au moins une composante significative de la juste valeur s’appuie sur des données non observables (niveau 3).

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2018 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	28	-	28
Total actifs	-	28	-	28
Passifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Instruments dérivés	-	790	-	790
Dérivés de couverture	-	14	-	14
Total passifs	-	804	-	804

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2017 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	215	-	215
Obligations remboursables en actions	-	-	-	-
Total actifs	-	215	-	215
Passifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Instruments dérivés	-	4 759	-	4 759
Dérivés de couverture	-	-	-	-
Total passifs	-	4 759	-	4 759

La juste valeur des instruments financiers échangés sur les marchés actifs repose sur le cours de l’instrument à la date de clôture. Un marché est considéré comme actif si les prix sont facilement et régulièrement disponibles auprès d’une place d’échange, un opérateur, un courtier, un groupe d’industrie ou une agence de régulation ou de cotation et si ces prix représentent des transactions régulières de gré à gré. Le prix coté sur le marché pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le cours d’achat actuel. Ces instruments sont inclus dans le niveau 1. Aucun instrument financier dérivé n’entre dans cette catégorie.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation privilégient l'utilisation de données de marché observables et s'appuient aussi peu que possible sur des paramètres internes au Groupe. Si les paramètres de valorisation les plus significatifs sont observables, l'instrument est inclus dans le niveau 2. Cette catégorie inclut les contrats à terme et l'obligation remboursable en actions.

Si un ou plusieurs des paramètres de valorisation significatifs ne repose pas sur des données observables, l'instrument est inclus dans le niveau 3.

2.11 Clients et comptes rattachés

Les créances clients correspondent aux montants exigibles des clients pour les produits vendus et les services rendus dans le cadre normal de l'activité du Groupe. Elles sont classées en actif courant si l'échéance est inférieure à douze mois et en non courant en cas d'échéance à plus de douze mois.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur, une défaillance ou encore un défaut de paiement sont considérés comme des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat en "Frais commerciaux et de marketing". Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, celle-ci est sortie de l'actif en contrepartie du compte de provision. Les recouvrements de créances précédemment sorties de l'actif sont crédités au compte de résultat sur la ligne "Frais commerciaux et de marketing".

2.12 Trésorerie placée dans des dépôts à terme, Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique "Trésorerie et équivalents de trésorerie" comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et avec un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires figurent au bilan, en "Dettes financières – Part court terme".

2.13 Capital social

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'instruments de capitaux propres nouveaux sont présentés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

2.14 Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés correspondent à des engagements de paiement pour des produits ou des services qui ont été contractés auprès de fournisseurs dans le cadre de l'activité normale du Groupe. Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont classées en passifs non courants si l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture ou en passifs courants si l'échéance est inférieure.

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement réévaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.15 Dettes financières

Les dettes financières comprennent des découverts bancaires classés en passifs courants ainsi que les obligations convertibles en actions nouvelles et/ou existantes (« OCEANE ») émises par la Société en juin et septembre 2017 pour un montant total de 16,1 millions d'euros. La valeur nominale unitaire des OCEANE a été fixée sur la base d'une prime d'émission de 30% par rapport au cours de référence de l'action Inside Secure.

L'émission représente une dilution potentielle maximale de 12% du capital d'Inside Secure au 31 décembre 2018.

Les OCEANE donnent droit à l'attribution d'actions Inside Secure nouvelles et/ou existantes, à raison de 1,25 action pour une OCEANE. Les OCEANE pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la Société, sous certaines conditions.

Cette option de conversion incorporée à l'obligation doit faire l'objet d'un enregistrement séparé en normes IFRS. Les OCEANE ont été émises dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la Société, l'option se fera ainsi par l'échange d'un montant variable de trésorerie contre un nombre fixe d'actions. Par conséquent, cette option qualifie en normes IFRS de dérivé passif et non d'instrument de capitaux propres.

L'intégralité des OCEANE est enregistrée en dettes au passif du bilan :

- Une composante « instrument dérivé passif » évaluée à la juste valeur par résultat (produit ou charge financier).

La quote-part des frais d'émission revenant au prorata aux composantes dérivé passif a été enregistrée en charges financières immédiatement pour 259 milliers de dollars au 31 décembre 2017.

- Une composante dette financière dont les variations de change (calculées au cours spot) sont enregistrées en résultat financier. La juste valeur de cette composante est déterminée par différence entre la juste valeur de l'option et le prix d'émission des OCEANE, soit 13 700 milliers de dollars en date d'émission brut de frais d'émission. Cette composante dette est enregistrée selon les dispositions d'IAS 39, au coût amorti, avec calcul d'un taux d'intérêt effectif (TIE).

La valeur au bilan de la composante dette est ainsi progressivement augmentée afin de reconstituer à l'échéance sa valeur de remboursement.

2.16 Impôt courant et impôt différé

La charge d'impôt pour la période comprend l'impôt courant de l'exercice ainsi que les impôts différés.

L'impôt est reconnu au compte de résultat, excepté la part liée aux éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en contrepartie des capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également respectivement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La charge d'impôt est calculée sur la base des lois fiscales adoptées ou quasi-adoptées à la date de clôture dans les pays où les filiales du Groupe opèrent et génèrent des revenus imposables. La direction du Groupe évalue périodiquement les positions prises dans ses déclarations aux administrations fiscales afin d'identifier les situations dans lesquelles les textes applicables sont sujets à interprétation. Elle enregistre le cas échéant des provisions sur la base des montants de redressement attendus de la part des autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale ou sur l'entité imposable ou sur les différentes entités imposables s'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

2.17 Crédit d'impôt recherche et autres subventions publiques

Les crédits d'impôt recherche sont octroyés par différentes administrations pour inciter les sociétés à réaliser des activités de recherche scientifique et technique. Ces crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en diminution des "Frais de recherche et développement" au compte de résultat lorsque (i) le Groupe peut les encaisser indépendamment des impôts payés ou à payer, (ii) les frais correspondants aux programmes éligibles ont été encourus, et (iii) une documentation probante est disponible.

Ces crédits d'impôt sont comptabilisés au bilan en "Autres actifs" courants ou non courants en fonction des échéances des encaissements attendus.

Par ailleurs, des subventions sont accordées aux sociétés réalisant des activités de recherches scientifiques et techniques. Ces subventions sont en général soumises à des conditions de performance sur des durées longues. Le Groupe enregistre ces subventions dans le compte de résultat en diminution des "Frais de recherche et développement" (i) au rythme du programme de recherche et développement correspondant et (ii) lorsque la confirmation de l'octroi de la subvention a été obtenue.

2.18 Avantages du personnel

Engagements de retraite

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies, principalement pour les employés français, et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à verser des cotisations supplémentaires dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation ou d'une indemnité de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées.

La valeur actualisée est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés directement en capitaux propres en "Profits / (pertes) actuariels sur engagements de retraite".

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance donne lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Le Groupe n'accorde pas d'autres avantages ou droits à ses employés lors de leur départ en retraite.

2.19 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place un certain nombre de plans de rémunération basés sur des actions, pour lesquels le Groupe reçoit en contrepartie des services de la part de ses employés. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total à comptabiliser en charges correspond à la juste valeur des instruments octroyés :

- y compris toute condition de performance du marché (par exemple l'augmentation du prix de l'action) et conditions autres que celles liées à la période d'acquisition des droits (par exemple, l'obligation pour les employés d'épargner) ;
- à l'exclusion de l'impact de toutes conditions d'acquisition des droits liées à un service ou à des performances autres que celles du marché (par exemple, la rentabilité, les objectifs de croissance des ventes et la présence d'un employé de l'entité sur une période de temps spécifique). Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché ou qui sont des conditions de services sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables.

La dépense totale est reconnue sur la période durant laquelle toutes les conditions d'acquisition des droits spécifiés doivent être satisfaites. À la fin de chaque exercice, l'entité réexamine le nombre d'instruments susceptibles d'être acquis. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres ("Paiement fondé sur des actions"). Lorsque les options sont exercées, la Société émet des actions nouvelles. Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes "Capital social" (valeur nominale) et "Prime d'émission", nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.20 Provisions

Les provisions pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture.

2.21 Reconnaissance du revenu

Le Groupe commercialise des logiciels, des éléments de propriété intellectuelle et des services.

(a) Reconnaissance du revenu

Vente de licences d'utilisation de logiciels sans développements spécifiques

Le Groupe commercialise des licences « statiques » (correspondant à un droit d'utiliser la technologie telle qu'elle existe à la date à laquelle la licence est attribuée) que ses clients intègrent directement dans la conception de leurs produits, plateformes semi-conducteurs et/ou logiciels. Lorsque les licences sont vendues sans développements spécifiques, le chiffre d'affaires est constaté lors de la cession du droit d'utilisation de la licence.

Vente de licences d'utilisation de logiciels avec développements spécifiques (moins de 5% du chiffre d'affaires)

Le Groupe analyse chacun des contrats concernés pour déterminer s'il y a une seule obligation de performance (vente d'un logiciel personnalisé pour répondre spécifiquement aux demandes et besoins du client) ou deux obligations séparées (vente d'un logiciel standard et réalisation de prestations simples assistance). Le revenu est reconnu à l'avancement lorsque certains critères sont remplis dont le fait que le Groupe réalise un développement spécifique pour un client donné et qu'il bénéficie à tout moment du contrat d'un droit à paiement pour les prestations réalisées à date. Le pourcentage d'avancement jusqu'à l'achèvement est fonction des coûts réels engagés comparés au coût total estimé du projet. Les pertes sur contrats sont reconnues dans la période où elles deviennent probables et dans la mesure où elles peuvent être estimées de manière fiable. Si les critères de reconnaissance à l'avancement ne sont pas remplis, le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert du contrôle qui a lieu à la date d'acceptation par le client du logiciel personnalisé.

Redevances

Les redevances correspondent aux revenus provenant de technologies licenciées à certains clients du Groupe. Les redevances peuvent être fixes et / ou variables.

Les redevances fixes sont reconnues lorsque l'obligation de performance est réalisée lors du transfert du contrôle qui intervient lors de la mise à disposition du droit d'utilisation au client. Conformément à la norme, pour ce qui est des redevances variables fonction des ventes réalisées par les clients, le revenu est comptabilisé lorsque la vente a été réalisée par le client. Lors de chaque clôture, la Société estime les volumes de ces ventes, sans attendre la réception des confirmations périodiques des clients. S'agissant des redevances variables en fonction des ventes des clients, le Groupe estime les redevances à recevoir sur la base (i) de l'historique des rapports de redevances reçus lors des trimestres précédents et (ii) des informations détenues par la direction commerciale.

Prestations de maintenance

En règle générale, la vente de licences d'utilisation de logiciels est accompagnée d'un contrat de maintenance incluant une prestation de support technique. Les revenus correspondant aux activités de maintenance sont reconnus linéairement sur la période couverte par les prestations, dans la mesure où les prestations sont rendues de façon continue. Lorsque la prestation de maintenance est vendue avec la licence, la portion du prix du contrat qui revient à la partie maintenance est déterminée en tenant compte à la fois des prix observables sur les renouvellements de maintenance et des prix habituellement pratiqués sur le marché.

(b) Recouvrabilité

Dans le cadre du processus de reconnaissance du revenu, le Groupe détermine si les créances commerciales sont recouvrables de manière probable sur la base de plusieurs facteurs, et notamment s'il y a eu une détérioration de la qualité du crédit des clients qui pourrait engendrer une impossibilité de revente de ces créances.

(c) Produits constatés d'avance et facturation à établir

Les produits constatés d'avance comprennent les montants facturés selon des termes contractuels mais dont le revenu n'a pas été reconnu sur la période.

(d) Coûts des contrats

La Société a retenu la mesure de simplification proposée par la norme IFRS 15 et constate les coûts d'obtention des contrats en charge immédiatement lorsqu'ils sont encourus dans la mesure où leur durée d'amortissement aurait été inférieure à 12 mois, ce qui est généralement le cas. Aux 31 décembre 2018 et 2017, il n'y avait pas de coûts capitalisés à l'actif du bilan.

2.22 Coûts des ventes

Le coût des ventes est principalement composé de redevances de technologie payées à des tiers, des coûts de revient des services vendus, des commissions d'agent relatives à la commercialisation des brevets de la Société, et, marginalement, d'autres coûts directs attribuables.

2.23 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires émises. Le résultat par action dilué est quant à lui obtenu en divisant le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires émises, ajusté des effets des actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Les instruments de dilution sont pris en compte si et seulement si leur effet de dilution diminue le bénéfice par action ou augmente la perte par action.

Une réconciliation entre la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires sur la période et la moyenne pondérée du nombre d'actions sur la période ajusté des effets des actions ayant un effet potentiellement dilutif est présenté en note 29.

2.24 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de location en vertu desquels le Groupe assume une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en contrat de location financement. Les locations financement sont activées à la date de début du contrat pour le montant le plus bas entre la juste valeur du bien en location et la valeur actualisée des paiements minimum contractuels.

3. Gestion du risque financier

3.1 Facteurs de risques financiers

La politique de gestion des risques du Groupe se concentre sur le caractère imprévisible des marchés financiers, et cherche à en minimiser les effets potentiellement négatifs sur sa performance financière.

(a) Risque de change

Comme indiqué dans la note 2.1.1., la monnaie de présentation du Groupe est le dollar US. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle d'Inside Secure, ainsi que la devise dans laquelle est libellée la majorité des transactions du Groupe. Cependant, le Groupe exerce ses activités à l'international et est donc sujet au risque de change et notamment à la parité dollar US / euro.

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat en dollars US tel qu'il ressort du compte de résultat consolidé établi suivant les normes IFRS, ainsi que ce même compte de résultat en dollars US en supposant un taux de conversion dollar / euro moyen, de 1,0634 dollar US / euro au lieu du taux effectif moyen de 2018 qui était de 1,1815 dollar US / euro (une hypothèse où le dollar s'est apprécié de 10% par rapport à l'euro).

En milliers de dollars	Exercice clos le 31 décembre 2018		
	au taux moyen 2018	au taux moyen 2018 -10%*	Variance relative au taux de change
Chiffre d'affaires	42 080	41 779	(301)
Marge brute	39 649	39 348	(301)
Frais de recherche et développement	(16 660)	(15 502)	1 158
Frais commerciaux et de marketing	(13 821)	(13 064)	757
Frais généraux et administratifs	(7 275)	(6 639)	636
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(663)	(693)	(30)
Résultat opérationnel	1 230	3 450	2 220

* Pour la parité EUR/USD seulement

L'impact d'un renforcement du dollar de 10% par rapport à l'euro aurait conduit à améliorer le résultat opérationnel ajusté de 2 220 milliers de dollar US. En effet, si plus de 90% du chiffre d'affaires est réalisé en dollar US, une part significative des frais de recherche et développement, des frais commerciaux et de marketing et des frais généraux et administratifs est libellée en euros, ces activités étant largement réalisées en France et dans d'autres pays européens.

Inversement, l'impact d'une baisse du dollar de 10% par rapport à l'euro aurait conduit à dégrader le résultat opérationnel ajusté de 2 220 milliers de dollars US.

L'exposition du bilan du Groupe au risque de change est considérée comme non matérielle, à l'exception de l'emprunt obligataire convertible émis en euros. L'impact d'une baisse du dollar de 10% par rapport à l'euro aurait conduit à reconnaître une perte de change de 1 499 milliers de dollars US.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle du Groupe. Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

(c) Risque de liquidité

Les prévisionnels de trésorerie sont réalisés par le service financier. Sur la base de ces prévisions régulièrement mises à jour, la direction du Groupe suit ses besoins de trésorerie afin de s'assurer que la trésorerie à disposition permet de couvrir les besoins opérationnels.

Ces prévisionnels prennent en compte les plans de financement du Groupe. Selon les conditions de marché, le surplus de trésorerie du Groupe est placé sur des comptes courants rémunérés, des dépôts à terme ou des valeurs mobilières de placement en choisissant des instruments à maturité appropriée ou présentant une liquidité suffisante afin d'assurer la flexibilité déterminée dans les prévisionnels mentionnés ci-dessus.

Le Groupe avait procédé en mai 2017 à la cession-escompte de créances de Crédit d'Impôt Recherche. Ces cessions ont permis le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages attachés à ces créances au cessionnaire, le risque de redressement fiscal, conservé par le Groupe, étant considéré comme marginal.

Postérieurement à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a contracté un emprunt dans le cadre du financement de la société Verimatrix, Inc. (voir Note 1) ; cet emprunt exposera la Société au risque de liquidité plus significativement que par le passé.

(d) Risque sur obligations

L'option de conversion des obligations convertibles en action (OCEANE) a été analysée, du point de vue comptable, comme un dérivé passif dont la juste valeur varie par résultat en fonction, notamment, du cours de bourse de la Société.

3.2 Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation et d'utiliser sa trésorerie d'exploitation pour financer son développement à court et moyen terme.

Le Groupe n'envisage pas de distribuer de dividendes à ses actionnaires dans un avenir proche.

4. Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

(a) Reconnaissance du revenu

Le Groupe tire principalement ses revenus de licences et de redevances. La date de reconnaissance du revenu et son montant dépendent des termes spécifiques des dispositions prises avec les clients et de la nature des livrables et obligations. S'agissant des redevances variables fonction des ventes des clients, le Groupe estime les redevances à recevoir sur la base (i) de l'historique des rapports de redevances reçus lors des trimestres précédents et (ii) des informations détenues par la direction commerciale (voir note 2.21).

(b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont relatives à l'acquisition ou à des investissements dans les technologies brevetées, à la reconnaissance des redevances de licences de propriété intellectuelle et à la reconnaissance de relations commerciales. A la date d'acquisition, ces actifs sont reconnus pour leur

juste valeur ce qui requiert certains jugements et estimations que la direction du Groupe a jugé raisonnables. De manière régulière, le Groupe réévalue la juste valeur de ces immobilisations incorporelles pouvant conduire à constater une provision pour dépréciation ou un amortissement accéléré.

(c) Dépréciations des actifs non courants et des goodwill

Comme mentionné en note 2.8, les actifs non courants sont regroupés selon l'UGT définie ci-dessus et testés sur la base de leur valeur d'utilité.

Le goodwill fait l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié, et au minimum une fois par an. Pour les tests de dépréciation, le Groupe utilise des projections de flux de trésorerie qui prennent en compte les conditions de marché et le profil de croissance et de rentabilité des produits du Groupe.

La valeur recouvrable a été calculée à partir de la valeur d'utilité, en utilisant les prévisions de flux de trésorerie qui se fondent sur le plan d'affaires sur une période de trois ans. Les hypothèses clés utilisées afin de déterminer la valeur d'utilité des actifs testés sont basées sur les objectifs de croissance de chiffre d'affaires et de marge opérationnelle définis par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation appliqué à ces prévisions est de 10% en 2018 (10,5% en 2017). Les flux de trésorerie au-delà de trois ans ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance de 1,9%. Au 31 décembre 2018, sur la base ces hypothèses, le Groupe a conclu que la valeur recouvrable excédait la valeur comptable.

L'analyse de sensibilité à une variation du taux d'actualisation ou à l'évolution du taux de croissance à l'infini n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable. En effet, les résultats des tests de dépréciation montrent qu'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation ou une diminution de 100 points de base du taux de croissance à l'infini ne conduiraient pas à une dépréciation des actifs testés pour l'UGT. Le Groupe a également procédé à des analyses de sensibilité sur les hypothèses opérationnelles afin de déterminer si une diminution du chiffre d'affaires sur la durée du plan conduirait à la comptabilisation d'une dépréciation dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2018. Ces analyses n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation pour l'UGT.

(d) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue des options permettant d'acquérir des actions de la Société et d'autres instruments sur capitaux aux membres de la direction du Groupe, à certains employés et à des tiers. La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions est basée sur un modèle de valorisation d'options (Monte Carlo ou Black and Scholes) qui prend en compte des hypothèses sur des variables complexes et subjectives. Ces variables incluent notamment la juste valeur des titres de la Société, la volatilité attendue du cours de l'action sur la durée de vie de l'instrument ainsi que le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments. Il existe une part importante de subjectivité découlant de l'utilisation d'un modèle de valorisation d'options dans la détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions conformément à la norme IFRS 2.

(e) Juste valeur des dérivés et autres instruments financiers.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur un marché actif, tels que les obligations convertibles en actions et les dérivés de gré à gré, est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise son jugement afin de sélectionner les méthodes appropriées et définit des hypothèses principalement fondées sur des conditions de marché existantes à chaque clôture.

(f) Comptabilisation de l'impôt sur les sociétés

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur les bénéfices en France et à l'étranger dans le cadre de ses activités internationales. Les lois fiscales sont souvent complexes et sujettes à différentes interprétations par le contribuable et l'autorité fiscale compétente. Le Groupe doit effectuer des jugements et interprétations sur l'application de ces lois lors de la détermination des provisions pour impôt à payer.

Les actifs d'impôts différés correspondant principalement aux déficits reportables ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible. Le Groupe doit faire appel à son jugement pour déterminer la probabilité de l'existence d'un bénéfice futur imposable. Cette analyse s'applique juridiction par juridiction, la règle généralement appliquée consistant, en tout état de cause, à ne reconnaître les actifs d'impôts différés correspondant à des déficits reportables que lorsqu'une entité a un historique de profits taxables suffisant. En application de ce principe au 31 décembre 2018 aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu.

La charge d'impôt sur le résultat inclut toutes les taxes locales et étrangères basées sur le revenu taxable. Par conséquent, sont incluses également les retenues à la source que le Groupe peut être amené à payer sur les revenus de redevances ou assimilés générés à l'étranger.

5. Regroupement d'entreprises

5.1 Acquisition de la société Meontrust

Le 28 août 2017, Inside Secure avait acquis 100% des actions de la société Meontrust en numéraire pour un montant de 4 056 milliers d'euros (4 837 milliers de dollars). Le prix d'acquisition pouvait être majoré d'un éventuel complément de prix pour un montant maximal de 1 000 milliers d'euros payé en cas d'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires pour la période entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2018 et pour l'exercice 2019. Au 31 décembre 2018, aucun complément de prix n'est dû au titre de la première période. Au regard du plan d'affaires actuel, la direction de la Société estime à la date d'arrêt des comptes consolidés, qu'aucun paiement additionnel ne sera dû.

La comptabilité d'acquisition est présentée ci-dessous :

	En milliers de dollars
Trésorerie versée au vendeur	2 807
Complément de prix éventuel lié à la réalisation de performances commerciales	-
Passifs assumés	2 030
Coût d'acquisition (i)	4 837
	Juste valeur de l'actif net
Immobilisations incorporelles (1)	1 825
Immobilisations corporelles	9
Autres actifs	18
Trésorerie et équivalent de trésorerie	23
Autres passifs	(912)
Produits constatés d'avance	(28)
Actif net acquis (ii)	935
Goodwill (i) - (ii)	3 902

(1) Ce montant a été évalué en utilisant la méthode des flux de trésorerie des redevances actualisés, basés sur une durée d'utilité de 5 ans et un taux de redevances de 8%. L'actif est amorti de façon linéaire sur une durée correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. L'impact de l'amortissement sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 365 milliers de dollars (119 milliers de dollars sur l'exercice clos le 31 décembre 2017), enregistré dans les coûts de R&D.

Le goodwill est principalement inhérent aux synergies d'exploitation et au regroupement des effectifs.

5.2 Acquisition de l'activité SMI

Le 6 novembre 2017 la Société a réalisé l'acquisition des actifs de la société californienne SypherMedia International, Inc. (SMI) et la reprise des salariés de la société, pour un prix de 7 000 milliers de dollars, entièrement réglé en numéraire.

La comptabilité d'acquisition est présentée ci-dessous :

	En milliers de dollars
Trésorerie versée au vendeur	7 000
Complément de prix éventuel lié à la réalisation de performances commerciales	3 000
Coût d'acquisition (i)	10 000
	Juste valeur de l'actif net
Immobilisations incorporelles (1)	2 211
Relations commerciales (2)	1 224
Immobilisations corporelles	46
Autres actifs	273
Actif net acquis (ii)	3 754
Goodwill (i) - (ii)	6 246

Le prix d'acquisition pouvait être majoré d'un complément de prix pouvant aller jusqu'à 3 000 milliers de dollars en fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires pour les années 2018, 2019 et 2020 (un million de dollars par an). A la date d'acquisition et sur la base du plan d'affaires de l'activité reprise, le management de la Société, estimait que l'intégralité du complément de prix serait dû (l'impact de la valeur actualisée de ce montant n'avait pas été considéré comme significative). Cependant, l'objectif de chiffre d'affaires pour l'année 2018 n'a pas été atteint et aucun complément de prix n'est dû pour cet exercice. La Société a repris la provision correspondante sur la ligne « Autres produits / (charges) opérationnels, nets ». Selon le management de la Société il est toujours probable que les 2 000 milliers de dollars restant seront dus et ce décalage ne remet pas en cause la valeur des actifs incorporels acquis.

(1) Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux technologies acquises et la propriété intellectuelle. Ce montant a été évalué en utilisant la méthode des flux de trésorerie des redevances actualisés, basés sur une durée d'utilité de 5 ans et un taux de redevances de 10%. L'actif est amorti linéairement sur sa durée d'utilité et l'amortissement correspondant s'élève à 440 milliers de dollars au 31 décembre 2018 (68 milliers de dollars sur l'exercice clos le 31 décembre 2017), enregistré dans les coûts de R&D.

(2) Les relations commerciales ont été évaluées en utilisant la méthode des surprofits basée sur les futures ventes attendues avec les clients existant sur une durée de 7 ans et en prenant en compte un taux d'attrition de 10% pour l'année 2018, qui augmente chaque année pour atteindre un taux de 95% en

2024. L'amortissement de cet actif incorporel s'élève à 245 milliers de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (38 milliers de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017).

Le goodwill est principalement inhérent aux synergies d'exploitation et au regroupement des effectifs.

Les frais relatifs à ces deux acquisitions s'étaient élevés à 595 milliers de dollars et avaient été comptabilisés sur la ligne « Autres produits / (charges) » au sein du résultat opérationnel.

6. Informations sectorielles

Le Groupe n'opère que sur un seul secteur d'activité qui regroupe l'offre du Groupe dans toutes les problématiques de communication mobile et fournit une gamme complète de solutions de sécurité embarquées pour les terminaux mobiles et les outils connectés. Cette offre comprend la propriété intellectuelle ainsi que des solutions logicielles capables de répondre aux besoins croissants de solutions de sécurité sur toute plateforme mobile, sécurisant ainsi les paiements mobiles, le contenu, les transferts et le stockage de données.

En milliers de dollars

Exercice clos le 31 décembre 2018	Activité stratégique (*)	Non alloué (**)	Total
Chiffre d'affaires	40 274	1 806	42 080
Marge brute ajustée	38 946	771	39 717
Résultat opérationnel ajusté	4 891	696	5 587
EBITDA	5 313	1 272	6 585

En milliers de dollars

Exercice clos le 31 décembre 2017	Activité stratégique (*)	Non alloué (**)	Total
Chiffre d'affaires	38 816	-	38 816
Marge brute ajustée	37 624	(576)	37 048
Résultat opérationnel ajusté	8 290	(576)	7 714
EBITDA	8 773	-	8 773

(*) Logiciels de sécurité et licence de technologie

(**) La part non-allouée correspond au programme de licence des brevets NFC historiques de la Société, générant des revenus de licence non récurrents (voir note 7).

Les informations financières présentées dans les rapports internes fournis à la Direction Générale en charge de l'élaboration des décisions stratégiques et communiquées aux investisseurs incluent des mesures ajustées relatives aux activités poursuivies : la marge brute ajustée, résultat opérationnel ajusté et EBITDA. Ces mesures ne sont pas des mesures de performance ou de liquidité définies par les normes IFRS.

La marge brute ajustée est définie comme la marge brute avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions conduites par le Groupe.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions conduites par le Groupe, y compris l'amortissement accéléré des intérêts précomptés du financement du Crédit impôt Recherche (CIR).

L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel ajusté avant les amortissements et dépréciations non liés aux regroupements d'entreprises.

La marge brute ajustée, le résultat opérationnel ajusté et l'EBITDA ajusté tels que présentés peuvent ne pas être strictement comparables aux indicateurs similaires que pourraient présenter d'autres sociétés.

La réconciliation de ces indicateurs avec les états financiers consolidés IFRS audités est la suivante :

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2018	2017
Marge brute IFRS	39 649	35 554
Amortissements des immobilisations transférées lors des acquisitions	68	1 494
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	-	-
Marge brute ajustée	39 717	37 048

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2018	2017
Résultat opérationnel IFRS	1 230	1 645
Amortissements des immobilisations transférées lors des acquisitions	1 886	2 426
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	710	521
Amortissements accélérés des intérêts précomptés du financement du CIR	-	169
Coûts non récurrents liés aux restructurations	299	2 137
Reprise de provision liée au complément de prix SMI (note 5.2)	(1 000)	-
Coûts non récurrents liés aux acquisitions (note 1)	2 462	816
Résultat opérationnel ajusté	5 587	7 714

Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles non liées aux regroupements d'entreprises	998	1 059
EBITDA ajusté	6 585	8 773

Le chiffre d'affaires par secteur géographique pour les exercices 2018 et 2017 est le suivant :

(en milliers de dollars)	Amérique du Nord	Asie	Europe, Afrique, Moyen Orient, Amérique Latine	Total
2018	18 942	12 143	10 995	42 080
2017	23 006	6 531	9 279	38 816

Au cours de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires réalisé aux Etats Unis s'élève à 21 352 milliers de dollars soit 50,7% du chiffre d'affaires (21 697 milliers de dollars en 2017 soit 55,9% du chiffre d'affaires). Le chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 2 147 milliers de dollars en 2018 soit 5,1% du chiffre d'affaires (contre 945 milliers de dollars en 2017 soit 2,4% du chiffre d'affaires).

Les dix clients les plus importants du Groupe représentaient 43% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2018 et 56% de son chiffre d'affaires pour l'année 2017.

Les clients représentant individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2018 (en milliers de dollars)	Chiffre d'affaires	% du chiffre d'affaires du Groupe
Client A	4 488	11%

Au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars)	Chiffre d'affaires	% du chiffre d'affaires du Groupe
Client B	10 146	26%

7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par nature des exercices 2018 et 2017 se détaille de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Licences	13 538	9 748
Royalties	21 170	24 184
Maintenance et autres	5 566	4 884
Revenus de l'activité selon le reporting de gestion	40 274	38 816
Non alloué (*)	1 806	-
Total chiffre d'affaires consolidé	42 080	38 816

(*) La part non-allouée correspond au programme de licence des brevets NFC historiques de la Société, générant des revenus de licence non récurrents. Ce programme est géré par France Brevets. Une licence a été signée par France Brevets en 2018 (aucune licence n'avait été signée en 2017).

Aux 31 décembre 2018 et 2017, le Groupe n'a pas d'obligation de performance résultant de contrats signés avec les clients et restant à exécuter, à l'exception des revenus correspondant aux accords de développement pour lesquels les critères de reconnaissance à l'avancement ne sont pas satisfaits. Le chiffre d'affaires total au titre de ces contrats s'élèvera à 384 milliers de dollars et sera comptabilisé intégralement en 2019 (au 31 décembre 2017 le montant s'élevait à 965 milliers de dollars). Par ailleurs, les prestations facturées mais restant à effectuer au titre des contrats en cours sont présentées en note 22.

Les informations relatives aux soldes à l'ouverture et à la clôture des créances, actifs de contrat et passifs de contrats sont présentées en notes 12 et 22 respectivement.

8. Goodwill

Le goodwill se détaille de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Goodwill au 1er janvier	29 563	18 773
Acquisition SMI	-	6 246
Acquisition Meontrust	-	3 902
Ecart de conversion	(33)	641
Goodwill au 31 décembre	29 530	29 563

Test de dépréciation annuel du goodwill

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle sont rattachés les goodwill a été estimée sur la base de sa valeur d'utilité comme indiqué dans la note 4 « Estimations et jugements comptables déterminants ».

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Technologies brevetées	Logiciels	Relations commerciales	Total
Au 31 décembre 2017				
Valeur brute	14 172	4 626	1 224	20 022
Amortissements et dépréciations cumulés	(6 971)	(4 536)	(37)	(11 544)
Valeur nette	7 201	90	1 187	8 478
Exercice clos le 31 décembre 2018				
Montant à l'ouverture	7 201	90	1 187	8 478
Acquisitions	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-	(2)	-	(2)
Cessions (valeur nette)	-	(38)	-	(38)
Amortissements	(2 253)	(44)	(245)	(2 542)
Montant net à la clôture	4 948	6	942	5 896
Au 31 décembre 2018				
Valeur brute	14 172	4 470	1 224	19 866
Amortissements et dépréciations cumulés	(9 224)	(4 464)	(282)	(13 970)
Valeur nette	4 948	6	942	5 896

Les dotations aux amortissements de 2 542 milliers de dollars pour l'exercice 2018 (3 292 milliers de dollars en 2017) ont été imputées dans les lignes "Frais de recherche et développement", "Frais commerciaux et de marketing", et "Frais généraux et administratifs" en fonction de l'affectation des actifs incorporels correspondants.

10. Instruments financiers par catégorie

Les normes comptables relatives aux instruments financiers ont été appliquées aux éléments ci-dessous:

Au 31 décembre 2018	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Total
Actifs				
Instruments financiers dérivés	-	-	28	28
Clients et comptes rattachés et autres actifs	20 466	-	-	20 466
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 381	-	-	47 381
Total	67 847	-	28	67 875
	Passifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Autres passifs financiers évalués au coût amorti	Total
Passifs				
Instruments dérivés	790	14	-	804
Obligations convertibles	-	-	14 208	14 208
Dettes financières	-	-	553	553
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	9 003	9 003
Total	790	14	23 764	24 568
Au 31 décembre 2017	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Total
Actifs				
Instruments financiers dérivés	-	-	215	215
Clients et comptes rattachés et autres actifs	20 597	-	-	20 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 874	-	-	45 874
Total	66 471	-	215	66 687
	Passifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Autres passifs financiers évalués au coût amorti	Total
Passifs				
Instruments dérivés	4 759	-	-	4 759
Obligations convertibles	-	-	13 971	13 971
Dettes financières	-	-	957	957
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	8 799	8 799
Total	4 759	-	23 727	28 486

11. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Achats à terme de devises - Couverture de flux de trésorerie	-	14	215	-
Options d'achat ou de vente de devises - Couverture de flux de trésorerie	28	-	-	-
Dérivé passif	-	790	-	4 759
Total	28	804	215	4 759

Les justes valeurs des instruments dérivés de couverture sont classées en actifs ou passifs courants. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actifs ou passifs non courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et en actifs ou passifs courants si elle est inférieure à 12 mois.

(a) Contrats à terme de change

Au 31 décembre 2018, le montant notionnel des contrats de change à terme en euros en cours s'élevait à 750 milliers d'euros (9 700 milliers d'euros en 2017). Au 31 décembre 2018, le montant notionnel des contrats de change à terme en livres sterling en cours s'élevait à 900 milliers de livre sterling.

Les transactions couvertes hautement probables libellées en euros devraient être réalisées à différentes dates au cours des douze prochains mois. Aux 31 décembre 2018 et 2017, les gains et les pertes comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sein des capitaux propres au titre des contrats à terme de change seront comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle la transaction couverte affectera le résultat.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture correspond à la juste valeur des instruments dérivés inscrits à l'actif du bilan.

(b) Options d'achat ou de vente de devises

Au 31 décembre 2018, le montant notionnel des options sur devises en cours s'élevait à 20 000 milliers d'euros (nul au 31 décembre 2017). Il s'agit d'une couverture de change relative à l'augmentation de capital et l'émission d'obligations remboursables en actions émis en euros, contribuant au financement de l'acquisition de Verimatrix, réalisée en dollars.

Les transactions couvertes hautement probables libellées en devises étrangères devraient être réalisées à différentes dates au cours des douze prochains mois. Aux 31 décembre 2018 et 2017, les gains et les pertes comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sein des capitaux propres au titre des options d'achat ou de vente de devises seront enregistrés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle la transaction couverte affectera le résultat.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture correspond à la juste valeur des instruments dérivés inscrits à l'actif du bilan.

12. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés, nets, se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Clients et comptes rattachés	10 625	15 751
Moins : provision pour clients douteux	(129)	(220)
Clients et comptes rattachés, nets	10 496	15 531

Les clients et comptes rattachés se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Clients - créances à moins d'un an	5 806	10 575
Clients - factures à établir à moins d'un an	4 819	5 176
Créances clients et comptes rattachés à moins d'un an	10 625	15 751
Clients - factures à établir à plus d'un an	4 625	-
Clients et comptes rattachés	15 250	15 751

Les factures à établir comprennent pour 2 956 milliers de dollars de redevances variables fonction des ventes réalisées par les clients au cours du dernier trimestre 2018. Ces redevances ont été comptabilisées sur la base de rapports de consommation reçus à la date d'arrêté des comptes à hauteur de 1 360 milliers de dollars et sur la base d'estimation pour le complément. Ces factures seront établies au cours du premier trimestre 2019.

Les créances à plus d'un an correspondent à des ventes de licences qui sont facturées et payées par les clients sur une durée supérieure à un an. Le montant reconnu correspond à l'estimation du montant hautement probable de ce qui sera facturé aux clients au titre de ces ventes de licences.

Au 31 décembre 2018, 2 552 milliers de dollars de créances étaient échues mais non provisionnées. Elles sont relatives à des clients pour lesquels il n'y a pas d'antécédents d'impayés et sont en cours de recouvrement. La majeure partie de ces créances ont été encaissées début 2019.

Le classement par antériorité des créances clients est indiqué ci-après :

(en milliers de dollars)	Total	Non échues	1 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 120 jours	Plus de 120 jours
2017	10 575	8 196	336	1 322	301	31	388
2018	5 806	3 254	1 748	235	93	344	131

Les variations de la provision pour dépréciation des créances clients ne sont pas significatives.

Les dotations et reprises de la provision pour dépréciation des créances clients sont inscrites sur la ligne "Frais commerciaux et de marketing" au compte de résultat.

Au 31 décembre 2018, 88% de la valeur nette comptable des clients et comptes rattachés est libellée en dollars (94% au 31 décembre 2017).

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture représente la juste valeur de chaque catégorie de créances. Le Groupe ne détient aucune garantie sur ces créances.

13. Autres créances

Les autres créances se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dépôts et garanties	380	576
Crédit d'impôt recherche	663	1 050
Créances clients à plus d'un an	4 625	-
Autres créances	-	50
Autres actifs - Part non courante	5 668	1 676
Crédit d'impôt recherche	608	660
Charges constatées d'avance	833	959
Créances fiscales et de TVA	806	807
Coûts d'émissions d'emprunts, d'obligations et d'augmentation de capital (note 1)	1 974	-
Prêts et dépôts	82	964
Autres actifs - Part courante	4 303	3 390
Total autres actifs	9 971	5 065

Le Groupe a procédé en décembre 2016 et en mai 2017 à la cession-escompte de créances de Crédit d'Impôt Recherche (CIR). Ces cessions ont permis le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages attachés à ces créances au cessionnaire, le risque de redressement fiscal, conservé par le groupe, étant considéré comme marginal. Les créances cédées avaient en conséquence été décomptabilisées. La créance vis-à-vis de l'établissement de crédit cessionnaire correspondant en substance à une retenue de garantie, qui, compte tenu de son dimensionnement et des modalités de restitution au groupe, ne remet pas en cause le transfert au cessionnaire de la quasi-totalité des risques et avantages des créances cédées, s'élève à 530 milliers de dollars. Les créances de CIR au titre des exercices 2017 et 2018 ont été conservées et s'élèvent à 509 milliers de dollars.

Conformément aux principes comptables généralement admis, la créance relative au CIR ne fait pas l'objet d'une actualisation.

14. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dollars	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Liquidités en banques	47 381	45 762
Valeurs mobilières de placement	-	112
Trésorerie et équivalent de trésorerie	47 381	45 874

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la part de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élève à environ 95% et 96% respectivement.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont placés auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. La direction du Groupe surveille la qualité de ses placements et la solvabilité de ses contreparties et estime que son exposition au risque

de défaillance de l'une d'entre elles est minime. Par conséquent, le Groupe considère que son exposition au risque de crédit ou de contrepartie est très faible, voire marginale.

15. Capital

Les variations du capital se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dollars, sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Total
Au 1er janvier 2017	43 126 999	22 023	228 029	250 052
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	73 394	32	180	212
Au 31 décembre 2017	43 200 393	22 055	228 209	250 264
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	918 769	449	(449)	-
Au 31 décembre 2018	44 119 162	22 504	227 760	250 264

Au 31 décembre 2018, le Groupe détient 141 571 actions propres (32 474 actions propres au 31 décembre 2017).

Exercice 2018

Au cours de cet exercice, la Société a procédé à des augmentations de capital dans le cadre d'acquisition définitive d'actions et de l'exercice de stocks options.

Exercice 2017

Au cours de l'exercice 2017, la Société a procédé à des augmentations de capital dans le cadre de l'exercice de stocks options pour un montant de 32 milliers de dollars.

16. Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue des options sur actions, des actions gratuites et, le cas échéant, des bons de souscription d'actions, à certains dirigeants, salariés et tiers (fournisseurs de services).

Au 31 décembre 2018, les paiements en actions en cours sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Plan	Date d'allocation	Prix d'exercice en	Vesting / Conditions	Nombre d'instruments	Date d'expiration
BSA 8	02/10/2008	10,93	3 ans - acquisition graduelle	3 200	24/03/2019
SO	26/07/2012	3,34	10 ans - acquisition graduelle	15 266	26/02/2022
SO	20/02/2013	3,14	10 ans - acquisition graduelle	42 136	20/02/2022
SO	20/02/2013	3,14	10 ans - acquisition graduelle	5 267	20/02/2023
SO	27/08/2013	2,66	10 ans - acquisition graduelle	33 396	27/08/2023
SO	27/08/2013	2,66	10 ans - acquisition graduelle	5 268	27/02/2023
SO	22/07/2014	4,94	4 ans - acquisition graduelle	31 600	22/01/2024
SO	28/08/2014	4,58	3 ans - acquisition graduelle	47 400	28/08/2024
SO - Résidents US	16/12/2016	2,54	3 ans - acquisition graduelle	328 410	16/12/2026
SO - Résidents hors US	16/12/2016	2,19	3 ans - acquisition graduelle	230 000	16/12/2026
SO - Résidents US	19/10/2017	3,33	3 ans - acquisition graduelle	500 000	19/10/2027
SO - Résidents hors US	16/02/2018	2,81	3 ans - acquisition graduelle	14 000	16/02/2028
SO - Résidents US	21/12/2018	1,82	3 ans - acquisition graduelle	40 000	21/12/2028
Actions gratuites	23/03/2015	-	5 ans - acquisition graduelle - étrangers	25 129	NA
Actions gratuites	30/05/2016	-	3 ans - acquisition graduelle, avec conditions de performance sur le cours	51 317	NA
Actions gratuites	16/12/2016	-	3 ans - acquisition graduelle, avec conditions de performance sur le cours	504 000	NA
Actions gratuites	03/12/2018	-	2 ans - acquisition graduelle, avec conditions de présence et croissance externe	220 000	NA

Les paiements en actions sont subordonnés à l'accomplissement d'un certain nombre d'années de service (la période d'acquisition des droits). Certains paiements en actions sont exerçables sous réserve

que les actions ordinaires du Groupe atteignent une certaine valeur. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les paiements en actions en numéraire.

Le nombre de bons de souscription d'action en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2018		2017	
	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre de bons (en milliers)	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre de bons (en milliers)
Au 1er janvier	8,9	10,2	8,9	10,9
Octroyés	-	-	-	-
Caducs	7,7	(7,0)	8,0	(0,8)
Exercés	-	-	-	-
Au 31 décembre	10,0	3,2	8,9	10,2

Aucun bon de souscription d'actions n'a été exercé en 2018, et certains sont devenus caducs en 2018 (pour une valeur de 8 milliers de dollars).

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2018		2017	
	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'options (en milliers)
Au 1er janvier	2,9	1 416	3,0	1 817
Octroyées	2,1	54	3,4	545
Caduques	4,5	(171)	3,5	(873)
Exercées	2,7	(5)	2,6	(73)
Au 31 décembre	2,8	1 293	2,9	1 416

L'évolution du nombre d'actions gratuites en cours d'acquisition est présentée ci-dessous :

	2018	2017
	Nombre d'actions gratuites (en milliers)	
Au 1er janvier	1 653	1 696
Octroyées	220	-
Acquises	(919)	-
Caduques	(154)	(44)
Au 31 décembre	800	1 653

La charge constatée au cours de l'exercice 2018 s'est élevée à 710 milliers de dollars (520 milliers de dollars pour la période 2017).

17. Report à nouveau et autres réserves

Le report à nouveau, le résultat de la période et les autres réserves se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dollars	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Au 1er janvier	(183 429)	(186 382)
Résultat de l'exercice	3 418	(1 076)
Première application IFRS15	-	3 137
Paiements fondés sur des actions - Charges de l'exercice	710	520
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	13	(6)
Couverture des flux de trésorerie	(293)	315
Attribution définitive d'actions	-	-
Différences de conversion	(40)	(165)
Rachat d'actions propres	(195)	227
Au 31 décembre	(179 816)	(183 429)
Dont :		
Report à nouveau	(193 396)	(196 814)
Réserve légale	-	-
Réserve indisponible	2 618	2 618
Résultat global accumulé	(125)	155
Paiements fondés sur des actions	13 621	12 911
Différences de conversion	(2 063)	(2 023)
Rachat d'actions propres	(471)	(277)
Au 31 décembre	(179 816)	(183 429)

En France, 5% du bénéfice annuel réalisé par les sociétés est doté en réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital social. Le Groupe ayant généré des pertes dans le passé, aucune dotation n'a été effectuée.

18. Fournisseurs et dettes rattachées

Les comptes fournisseurs et dettes rattachées se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Fournisseurs	3 284	3 424
Charges à payer	1 111	1 581
Salaires et charges sociales	4 608	3 663
Acomptes reçus des clients	-	111
Total	9 003	8 779

19. Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2017	Flux de trésorerie	Variations sans incidences sur la trésorerie			31 décembre 2018
			Intérêts	Effet de change	Juste valeur	
Dettes financières long-terme	575	(170)	-	(7)	-	399
Obligations convertibles en actions	13 971	(1 150)	2 049	(661)	-	14 209
Dettes financières court-terme	382	(227)	-	-	-	154
Dérivé passif	4 759	-	-	(173)	(3 796)	790
Dettes financières	19 686	(1 547)	2 049	(841)	(3 796)	15 552

Obligations convertibles en actions (OCEANE)

Les OCEANE (voir note 2.15) portent intérêt à un taux nominal annuel de 6% payable semi annuellement à terme échu les 29 juin et 29 décembre de chaque année à compter du 29 décembre 2017. Les OCEANE ont été émises au pair le 29 juin 2017 et le 5 septembre 2017 et seront remboursées au pair le 29 juin 2022.

Les OCEANE donnaient droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes Inside Secure, à raison d'une action pour une OCEANE. En date du 31 décembre 2018 et conformément aux stipulations des modalités des OCEANE, le ratio de conversion et / ou d'échange a été définitivement porté à 1,25 action ordinaire pour une OCEANE pour tenir compte de l'évolution du cours des actions de la Société. Les OCEANE pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la société, sous certaines conditions.

Cette option de conversion incorporée à l'obligation doit faire l'objet d'un enregistrement séparé en normes IFRS. Les OCEANE sont émises dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la Société, l'option se fera ainsi par l'échange d'un montant variable de trésorerie contre un nombre fixe d'actions. Par conséquent, cette option qualifie en normes IFRS de dérivé passif et non d'instrument de capitaux propres.

L'intégralité des OCEANE est enregistrée en dettes au passif :

- Une composante « instrument dérivé passif » évaluée à la juste valeur par résultat (produit ou charge financier). Cette composante a fait l'objet d'une évaluation initiale à partir des caractéristiques de l'option, qui est revue lors de chaque clôture. Les principales hypothèses ayant une incidence significative sur l'estimation de valeur de l'option sont :
 - Le cours de l'action Inside Secure à date de valorisation ;
 - La volatilité historique observée du cours de l'action : la période d'observation retenue dans le cadre de l'évaluation de la composante dérivée est la période postérieure à la cession de l'activité semi-conducteurs en septembre 2016.

Sur ces bases, l'évaluation de la juste valeur de la composante dérivé s'élève à 790 milliers de dollars au 31 décembre 2018 (4 759 milliers de dollars au 31 décembre 2017). La variation de la juste valeur qui résulte essentiellement de la variation du cours de l'action est un produit financier de 3 969 milliers de dollars.

La quote-part des frais d'émission revenant au prorata à la composante dérivé passif a été enregistrée en charges financières pour 259 milliers de dollars au 31 décembre 2017.

- Une composante dette financière dont les variations de change (calculées au cours spot) sont enregistrées en résultat financier. La juste valeur initiale de cette composante a été déterminée par différence entre la juste valeur de l'option et le prix d'émission des OCEANE, soit 13 700 milliers de dollars en date d'émission brut de frais d'émission. Cette composante dette est

ultérieurement enregistrée au coût amorti, avec calcul d'un taux d'intérêt effectif (TIE) intégrant :

- les coupons d'intérêt ;
- la quote-part de frais d'émission lui revenant ;
- la valeur de remboursement des OCEANE.

La valeur au bilan de la composante dette est ainsi progressivement augmentée afin de reconstituer à l'échéance sa valeur de remboursement. La charge d'intérêts au 31 décembre 2018 est de 2 049 milliers de dollars (989 milliers de dollars au 31 décembre 2017).

20. Engagements de retraite et avantages assimilés

En France, le Groupe cotise au régime national de retraite et ses engagements auprès des salariés en termes de retraite se limitent à une indemnité forfaitaire basée sur l'ancienneté et versée dès lors que le salarié atteint l'âge de la retraite. Cette indemnité de départ à la retraite est déterminée pour chaque salarié en fonction de son ancienneté et de son dernier salaire prévu. Au Royaume-Uni, le Groupe contribue à un régime à cotisations définies qui limite son engagement aux cotisations versées.

21. Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Contrats onereux	Litiges commerciaux	Litiges salariés	Indemnités de départ à la retraite	Autres provisions et risques	Total
Au 1er janvier 2018	266	1 905	1 738	164	296	4 369
Impact sur le compte de résultat						
- Dotation aux provisions	23	-	176	10	13	222
- Reprises de provisions non utilisées	(147)	-	-	-	(26)	(173)
- Reprises de provisions utilisées	(119)	(255)	(159)	-	-	(533)
Ecarts de conversion	-	-	(83)	(8)	(26)	(117)
Au 31 décembre 2018	23	1 650	1 672	166	257	3 768

Litiges sociaux et commerciaux

Le Groupe est sujet à des procédures juridiques en relation avec le cours normal des affaires. La direction du Groupe considère que les coûts finaux engendrés par ces litiges n'auront pas d'impact négatif significatif sur la situation financière consolidée du Groupe, sur le résultat des opérations et sur les flux de trésorerie.

Litiges salariés

La provision de 1 672 milliers de dollars au 31 décembre 2018 est relative à des procédures prud'homales en cours à la date de clôture.

22. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Maintenance	2 706	2 362
Licences	236	446
Redevances	638	565
Autres	158	173
Au 31 décembre	3 737	3 547

Les produits constatés d’avance correspondent essentiellement à des facturations de maintenance reconnues linéairement sur la durée des contrats (généralement 12 mois). Le solde des produits constatés d’avance au 31 décembre 2017, a été reconnu en chiffre d’affaires au cours de l’exercice 2018 sans écart significatif.

23. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Frais de recherche et développement	16 053	12 686
Amortissements des immobilisations transférées lors des acquisitions	1 573	894
Paiements fondés sur des actions	4	52
Crédit d’impôt et autres subventions liées à la recherche	(970)	(958)
Total	16 660	12 674

Le crédit d’impôt recherche varie en fonction de l’effort de recherche correspondant, celui-ci pouvant fluctuer de manière significative suivant les périodes en fonction de la nature et de l’avancement des projets en cours et des subventions encaissées et des pays où les travaux sont réalisés.

24. Autres produits / (charges) opérationnels, nets

Les autres produits / (charges) opérationnels, nets, se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Coûts non récurrents liés aux restructurations	(299)	(2 137)
Coûts non récurrents liées aux acquisitions	(1 688)	(532)
Gains / (pertes) de change opérationnels, nets	291	947
Reprise de provision liée au complément de prix SMI (note 5.2)	1 000	-
Autres	33	365
Total	(663)	(1 357)

Les pertes et gains de change opérationnels sont relatifs aux écarts de change réalisés sur des transactions à caractère opérationnel dénouées sur l’exercice ainsi qu’à l’impact de la réévaluation au taux de clôture des actifs et passifs d’exploitation libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle des sociétés consolidées.

25. Charges par nature

Les charges par nature se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Achats de wafers, service en production y compris variations de stocks	61	(73)
Amortissements et dépréciations	998	1 059
Amortissements et dépréciations des actifs acquis	1 886	2 426
Salaires et traitements	25 563	20 678
Sous-traitance	270	293
Service extérieurs	4 709	4 497
Frais de voyage et d'animation	1 815	1 913
Loyers des bâtiments et des bureaux	1 140	785
Marketing et publicité	701	782
Honoraires, commissions sur ventes et redevances	3 981	4 047
Subventions et crédit d'impôt recherche	(970)	(958)
Coûts non récurrents liés aux restructurations	299	2 137
Coûts non récurrents liés aux acquisitions	1 688	532
Reprise de provision liée au complément de prix SMI	(1 000)	-
(Gains) / pertes de change opérationnels, nets	(291)	(947)
Total	40 850	37 171

26. Charges liées aux avantages du personnel

Les charges liées aux avantages du personnel se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Salaires et traitements	20 100	15 803
Charges sociales	4 732	4 451
Paiements fondés sur des actions	710	521
Engagements de retraite	21	(97)
Total	25 563	20 678

Au 31 décembre 2018, l'effectif du Groupe s'élevait à 163 salariés.

27. Produits / (charges) financiers, nets

Les produits / (charges) financiers se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Charges d'intérêts financiers	(2 076)	(1 250)
Intérêts reçus sur les placements de trésorerie	859	275
Coût de l'endettement financier net	(1 217)	(975)
Gains / (pertes) de change, net	617	1
Frais d'émissions des emprunts obligataires convertibles en actions	-	(259)
Variation de la juste valeur du dérivé passif lié aux obligations remboursables en actions	3 796	(73)
Variation de la juste valeur des obligations et résultat sur cessions d'actions Wisekey	(16)	(573)
Autres produits et charges financiers	4 397	(904)
Résultat financier	3 180	(1 879)

Les pertes et gains de change sont relatifs à des opérations à caractère financier ainsi qu'à l'impact de la réévaluation en dollar au taux de clôture de la trésorerie libellée en euros.

28. Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Impôts calculés sur la base des taux d'impôt applicables dans les différents pays :		
- France	(661)	(297)
- Pays-Bas	(104)	(97)
- Etats-Unis	(163)	(113)
- Finlande	(64)	(56)
	(992)	(564)

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition calculé sur la base du taux d'impôt applicable en France en raison des éléments suivants :

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Résultat avant impôt	4 410	(798)
Impôt calculé sur la base du taux d'impôt applicable dans la société mère (34,43%)	(1 518)	230
Impact des différences de taux d'imposition	179	(158)
Effet d'impôt sur		
Utilisation d'actifs d'impôts non constatés / (actifs d'impôts non constatés)	672	(440)
Crédit d'impôt recherche non assujetti à l'impôt	84	306
Paiements fondés sur des actions non déductibles	(244)	(179)
Retenue à la source	(404)	(250)
Autres différences	240	(73)
Impôt effectif	(992)	(564)

Les déficits fiscaux reportables des entités françaises qui n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'un impôt différé actif sont imputables sans limitation de durée sur les futurs profits taxables et s'élèvent à 220 milliers de dollars au 31 décembre 2018 (contre 232 milliers de dollars au 31 décembre 2017).

29. Résultat par action

(a) De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
(Perte) / Profit attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers de dollars)	3 418	(1 076)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations	44 001 770	43 168 566
Résultat net par action (en dollar)	0,078	(0,025)

La variation du résultat par action provient des augmentations de capital réalisées en cours d'année qui impactent le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et de l'amélioration du résultat net.

(b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Le Groupe possède quatre catégories d'instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif : des actions gratuites, des bons de souscription d'actions, des options sur actions et des obligations convertibles en actions (OCEANE).

Lorsque la conversion des options a pour effet de porter la perte diluée par action à un montant supérieur à la perte de base par action, l'effet de la dilution n'est pas pris en compte.

Le résultat dilué se présente de la manière suivante :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
(Perte) / Profit attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers de dollars)	3 418	(1 076)
Effet net d'impôt d'actions ordinaires potentiellement dilutives (OCEANE)	(1 920)	N/A
(Perte) / Profit dilué attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers de dolla	1 498	N/A
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	44 001 770	43 227 821
Effets de dilution provenant des :		
- Actions gratuites	619 275	-
- Obligations convertibles en actions	5 391 406	-
- Options sur actions	606 468	-
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	50 618 920	43 168 566
Résultat dilué par action (en dollar)	0,030	-

30. Engagements

Engagements au titre des contrats de location simple

Le Groupe loue des bureaux dans le cadre de contrats de location simple non résiliables. La majorité de ces contrats de location sont renouvelables à la fin de la période de location aux prix du marché.

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

Les paiements futurs minimum concernant les contrats de location non résiliables sont les suivants :

(En milliers de dollars)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
A moins d'un an	1 235	1 625
Entre 1 et 5 ans	1 206	2 140
A plus de cinq ans	-	-
Total	2 441	3 765

La Société a signé en août 2012 un contrat de bail portant sur un bâtiment qui abrite son siège social. La durée initiale de ce contrat de location est de six ans à compter de juillet 2013. Les paiements de loyers résiduels sont inclus dans le tableau ci-dessus.

31. Transactions avec les parties liées

(a) Transactions avec les entreprises liées

Une convention règlementée a été autorisée par le conseil de surveillance le 19 octobre 2017, et amendée le 19 décembre 2017, avec la société Catherine Blanchet Conseil, contrôlée par Madame Catherine Blanchet, membre indépendant du conseil d'administration de la Société. Le contrat, d'une durée d'un an, renouvelé pour une nouvelle période d'un an par le conseil d'administration le 18 octobre 2018, porte sur des prestations de conseil en matière de communication financière et de relations investisseurs. Au titre de l'année 2018, le montant facturé s'est élevé à 36 milliers d'euros (14 milliers d'euros en 2017).

(b) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité de direction du Groupe et du conseil d'administration. Les rémunérations prises en charge au titre des principaux dirigeants sont les suivantes :

En milliers de dollars	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Salaires et traitements	1 853	1 599
Jetons de présence (*)	76	59
Charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions	290	432
Total	2 219	2 089

(*) Conseil de surveillance en 2017

Les charges sur les paiements fondés sur des instruments de capitaux propres correspondent au coût des attributions d'options de souscription d'actions et/ou d'actions gratuites. Aucune nouvelle attribution n'a été effectuée en 2018.

32. Événements postérieurs à la date de clôture

Le Groupe a réalisé le 28 février 2019 l'acquisition de la société Verimatrix, Inc. (voir note 1).

33. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

<u>(en milliers de dollars)</u>	<u>PwC</u>	<u>Experte</u>
Honoraires de certification des comptes	154	41
Services autres que la certification des comptes	239	9
	392	51

34. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Inside Secure, la société mère, ainsi que ceux des entités suivantes :

Pays	Société	Pourcentage de détention		Date d'entrée dans le périmètre	Méthode de consolidation	Mode Acquisition/ création
		31 décembre 2018	31 décembre 2017			
France	Inside Secure France	100%	100%	2012	Global	Création
Etats-Unis	Inside Secure Corporation	100%	100%	2002	Global	Création
Royaume Uni	Inside Secure UK (ex.Vault-IC UK Ltd)	100%	100%	2010	Global	Acquisition
Pays-Bas	Inside Secure B.V	100%	100%	2012	Global	Acquisition
Pays-Bas	Inside Secure Amsterdam B.V	100%	100%	2012	Global	Acquisition
Finland	Inside Secure Oy	100%	100%	2012	Global	Acquisition
Finland	Meontrust Oy	100%	100%	2017	Global	Acquisition
Japon	Inside Secure K.K	100%	100%	2013	Global	Création
Royaume Uni	Metaforic Ltd	-	100%	2014	Global	Fusionné dans UK
Etats-Unis	Verimatrix, Inc.	100%	-	2018	Global	Création